

**Message du président du Conseil d'Etat
à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise,
le 1er mars 2004**

L'écho des canons de la République est parfois bien lointain pour ces nombreux Neuchâtelois qui ont choisi de s'adonner aux plaisirs des sports d'hiver dans d'autres contrées. Car les hasards du calendrier scolaire ont voulu que notre fête de l'indépendance coïncide avec une semaine de détente. Alors, dirons certains, à quoi bon maintenir encore la commémoration du 1^{er} mars ? Pourquoi nous évertuons-nous à perpétuer des traditions d'un autre âge, alors que les temps ont changé et que notre vie évolue justement au rythme effréné du changement ?

Il est vrai que le temps s'est accéléré en l'espace d'une décennie. Il est plus vrai, encore, que notre monde et notre canton ne sont plus ceux qu'ont connus les pionniers de la République, il y a 156 ans. Il est tout aussi vrai, enfin, que la mobilité géographique rend notre attachement à un lieu plus relatif qu'en ces temps où les déplacements étaient plus lents et souvent limités par la traction animale. A moins de vouloir sombrer dans la nostalgie, nous n'avons pas à rechercher, le 1^{er} mars, les points communs entre notre mode de vie et celui de nos ancêtres.

La commémoration de notre indépendance doit plutôt nous inviter à réfléchir sur le sens que nous donnons, aujourd'hui encore, aux valeurs de la République, comme la liberté, l'égalité des chances et la dignité de la personne. Car nos ancêtres avaient déjà compris qu'il ne suffisait pas d'être un citoyen libre dans un système qui ne favorise qu'une minorité privilégiée. Ils avaient saisi toute l'importance d'intégrer les communautés étrangères pour renforcer notre canton. Ils ont su bâtir des institutions démocratiques, garantes des droits de chacun, sans perdre la raison, sans que leur victoire ne les pousse à commettre les mêmes excès que les révolutionnaires français, un demi-siècle plus tôt. Cette grande maturité politique est la principale source de développement de notre petit pays.

Pour affirmer l'existence de notre canton, les autorités d'un peuple, alors majoritairement composé d'artisans et d'agriculteurs, n'ont pas hésité à prendre de très gros risques, en réalisant des infrastructures lourdes mais indispensables et en donnant à la jeunesse la meilleure formation possible. Pour s'épanouir, les Neuchâtelois ont su jeter les bases d'un véritable partenariat entre une industrie naissante, bientôt florissante, et des collectivités publiques soucieuses du bien-être de chacun. Pour résister aux grands courants idéologiques et réducteurs, ainsi qu'aux crises économiques du 20^e siècle, les citoyens de notre canton ont toujours voulu et su cultiver le consensus, conscients que l'intérêt commun devait primer sur les intérêts individuels ou catégoriels.

Certes, aujourd'hui, la société a changé. L'individu semble être au cœur de toutes nos préoccupations. C'est pourquoi il est vital de nous interroger sérieusement sur l'importance que chacun d'entre nous entend donner aux valeurs que nous ont léguées les pionniers de 1848, en des temps où d'aucuns, comme frappés d'amnésie, n'hésitent

pas à les remettre en question. C'est inquiétant car c'est l'essence même de notre ordre social que nous touchons.

Dès lors, il y a urgence à réaffirmer haut et fort, en ce 1^{er} mars 2004, toute la grandeur et la noblesse des principes fondateurs de notre République et Canton. Ils doivent nous guider dans les débats de notre temps et les grandes décisions qui nous attendent. Ne nous y trompons pas : en écoutant ceux qui les balayent parfois trop rapidement d'une chiquenaude, nous sommes sûrs de ce que nous perdrons mais nous n'avons aucune certitude de ce que nous gagnerons.

Thierry Béguin
Président du Conseil d'Etat

Neuchâtel, le 26 février 2004